Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Adoption par mon conjoint de l'enfant que je pourrais adopter

---
Par Cedric88

Bonjour,

J'ai obtenus mon agrément d'adoption en mon nom, mon conjoint a lui aussi passer les entretiens avec les différents professionnels (psy, assistante sociale).

J'aurais donc seul l'autorité parental si une adoption se présentait.

Je souhaitais savoir si dans ce cas, mon conjoint pourra par la suite adopter cet enfant pour avoir lui aussi l'autorité parental ?

Merci

Par isernon

bonjour,

juridiquement le terme conjoint est synonyme d'époux(se).

quelle est votre situation de couple, mariés, concubins ou pacsés ?

s'agit-il d'une adoption simple ou plénière ?

salutations

Par Cedric88

Alors actuellement nous sommes en concubinage et il s'agit d'une adoption plénière. Cela changerait il quelque chose si nous étions pacsé ?

Par jpgroussard

Bonjour Cedric,

avez-vous quelque chose contre le mariage ? Cela résoudrait vos problèmes et toutes les complications.
Cdlt
PS : ce n'est pas du tout méchant ce que je viens de vous dire. En plus j'apprécie énormément votre geste !

Par Cedric88

Non nous n'avons rien contre le mariage lol et je ne le prend pas mal